



INVESCO Funds Series 1

Prospectus – Annexe B1

1^{er} décembre 2009

Invesco ASEAN Equity Fund
Invesco Pacific Equity Fund
Invesco Japanese Equity Fund

Ce document est une Annexe du Prospectus consolidé d'Invesco en date du 1^{er} décembre 2009. Il doit être lu conjointement au Prospectus consolidé et ses Annexes A et C. Si vous ne possédez pas d'exemplaire du Prospectus consolidé, veuillez contacter votre bureau local d'Invesco pour que nous vous le fassions parvenir dans les meilleurs délais.

Invesco ASEAN Equity Fund

Objectif et politiques d'investissement

Ce Fonds a pour objectif la croissance du capital à long terme en investissant dans les pays ASEAN. À cet effet, le Gérant a défini les pays ASEAN comme étant les pays membres de l'Association of South East Asian Nations qui comprend actuellement Singapour, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie, le Sultanat de Brunei, les Philippines, le Vietnam, le Cambodge, le Laos et le Myanmar. Le Gérant entend investir dans certains des pays susmentionnés ou tous. Il mettra l'accent sur la répartition géographique des actifs sans aucune limite quant à la part du Fonds qui peut être investie dans un pays. Par conséquent, l'équilibre entre les pays variera de temps à autre. Le Gérant s'efforcera d'atteindre l'objectif en investissant principalement dans des actions cotées ou des titres liés à des actions (y compris des bons de souscription et des titres convertibles, sous réserve cependant de ne pas investir plus de 10 % de la valeur liquidative du Fonds en bons de souscription) de sociétés des pays ASEAN.

Restrictions particulières

10 % seulement du Fonds seront investis à Brunei tant que Brunei ne disposera pas de bourse de valeurs ou de marché reconnu. Les investissements à Brunei, au Laos et au Myanmar seront réalisés par le biais de certificats de dépôt mondiaux (*Global Depository Receipts*, ou GDR) et de certificats de dépôt américains (*American Depository Receipts*, ou ADR). En ce qui concerne le Cambodge, les investissements n'auront pas lieu directement sur les marchés locaux pour le moment mais l'exposition sera constituée par le biais de GDR et ADR et d'organismes de placement collectif qui investissent au Cambodge. Cet investissement est soumis aux limites exposées à la section « Restrictions d'investissement ». Les GDR et les ADR sont des certificats négociables nominatifs, émis par des banques, pour lesquels les banques émettrices doivent certifier qu'elles ont reçu en dépôt un nombre déterminé de Parts et qu'elles remplissent la fonction de dépositaire en ce qui concerne ces Parts. Les GDR sont émis à l'échelle internationale grâce aux relations existant entre des chambres de compensation aux Etats-Unis et en Europe. Les ADR sont émis et négociés sur plusieurs places boursières des Etats-Unis, notamment la Bourse de New York et le NASDAQ.

Agrément pour la vente au public

OPCVM agréé par l'Autorité financière le 2 septembre 1992 et par la SFC le 21 août 1992. Agrément pour la vente au public en Autriche, Finlande, Allemagne, Guernesey, Hong Kong, Irlande, Jersey, Luxembourg, Macao, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, Taiwan et Royaume-Uni.

Un agrément a été obtenu à Singapour (pour des investisseurs très fortunés uniquement).

Un agrément a été obtenu au Chili (pour des investissements réalisés par des fonds de pension chiliens uniquement).

Conseiller en placement

Invesco Hong Kong Limited
Siège social
32/F Three Pacific Place
1 Queen's Road East
Hong Kong

Invesco Pacific Equity Fund

Objectif et politique d'investissement

Ce Fonds a pour objectif la croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de sociétés asiatiques, tout en insistant sur celles situées dans la région Asie Pacifique. À cet effet, le Gérant a défini la région Asie Pacifique comme étant l'Asie du Sud Est (y compris Singapour, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines), l'Asie de l'Est (y compris Taiwan, la Corée du Sud et la Corée du Nord, Hong Kong et le Japon), la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Au moins 70 % du total des actifs du Fonds (hors actifs liquides auxiliaires) seront investis dans des actions ou titres liés à des actions de (i) sociétés dont le siège social se situe dans la région Asie Pacifique, (ii) sociétés dont le siège social n'est pas dans cette région mais qui exercent leurs activités commerciales essentiellement dans la région Asie Pacifique, ou (iii) sociétés holding qui détiennent des participations essentiellement dans des sociétés dont le siège social se situe dans la région Asie Pacifique.

Jusqu'à 30 %, en termes agrégés, du total des actifs du Fonds peuvent être investis en espèces ou en quasi-espèces, en actions et en titres liés à des actions de sociétés qui ne répondent pas aux exigences définies plus haut mais pourraient tirer parti de leurs activités dans les pays d'Asie autres que la région Asie Pacifique, ou en titres d'emprunts (y compris les obligations convertibles) d'émetteurs de la région Asie Pacifique.

L'exposition du Fonds aux divers pays de la région variera de temps à autre selon l'avis du Gérant sur les conditions prédominantes sur les marchés et les perspectives de ces derniers.

Agrément pour la vente au public

Agréé par l'Autorité financière le 2 septembre 1992 et par la SFC le 21 août 1992. Agrément pour la vente au public en Autriche, Finlande, Allemagne, Grèce, Guernesey, Hong Kong, Irlande, Jersey, Luxembourg, Macao, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Un agrément a été obtenu à Singapour (pour des investisseurs très fortunés uniquement).

Conseiller en placement

Invesco Asset Management Limited
Siège social
30 Finsbury Square
Londres EC2A 1AG
Royaume-Uni

Objectif et politiques d'investissement

Ce Fonds a pour objectif la croissance du capital à long terme en investissant dans des valeurs mobilières de sociétés japonaises. Au moins 70 % du total des actifs du Fonds (hors actifs liquides auxiliaires) seront investis dans des actions ou titres liés à des actions de (i) sociétés dont le siège social se situe au Japon, (ii) sociétés dont le siège social n'est pas au Japon mais qui exercent leurs activités commerciales essentiellement au Japon, ou (iii) sociétés holding qui détiennent des participations essentiellement dans des sociétés dont le siège social se situe au Japon.

Jusqu'à 30% en termes agrégés du total des actifs du Fonds peuvent être investis en espèces et quasi espèces, dans des instruments du marché monétaire, en actions et titres liés à des actions émis par des sociétés ou autres entités qui ne répondent pas à l'exigence exposée plus haut ou en titres d'emprunts (y compris des obligations convertibles) d'émetteurs du Japon.

Agrément pour la vente au public

Agréé par l'Autorité financière le 13 janvier 1993 et par la SFC le 8 janvier 1993. Agrément pour la vente au public en Autriche, Finlande, Allemagne, Grèce, Guernesey, Hong Kong, Irlande, Japon, Jersey, Luxembourg, Macao, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, Suisse, Taiwan et Royaume-Uni.

Un agrément a été obtenu à Singapour (pour des investisseurs très fortunés uniquement).

Un agrément a été obtenu au Chili (pour des investissements réalisés par des fonds de pension chiliens uniquement).

Une demande d'enregistrement a été déposée aux fins de vente au public en France.

Conseiller en placement

Invesco Asset Management (Japan) Limited
Siège social
25 Floor
Shiroyama Trust Tower,
4-3-1, Toranomom
Minato-ku,
Tokyo 105-6025
Japon

GÉNÉRALITÉS

La Famille de Fonds Invesco Funds Series 1 a reçu l'agrément en tant qu'OPCVM de l'Autorité financière le 2 septembre 1992.

Les Fonds peuvent également investir une partie de leurs actifs en valeurs mobilières porteuses d'intérêts comme des obligations, des émissions obligataires ou des obligations garanties ; ils peuvent également effectuer des opérations de change à terme et recourir aux contrats à terme et aux options en vue d'une gestion efficace du portefeuille dans le respect des conditions et des limites définies par l'Autorité financière et, si elles sont plus restrictives, par la SFC. Ils peuvent aussi emprunter jusqu'à 10 % de leurs actifs à titre temporaire. En dehors des Fonds pour lesquels sont fournies des informations spécifiques sur la notation des valeurs mobilières et des titres émis ou garantis par les pays émergents, toutes les obligations de sociétés appartiendront à la catégorie investissement, autrement dit, elles seront dotées des quatre meilleures notes de Standard & Poor's Rating Group, Moody's Investors Services, Inc., ou considérées de qualité équivalente selon le Conseiller en placement.

Pour chaque Fonds, le Gérant peut investir occasionnellement dans des sociétés situées en dehors de la zone géographique correspondante, mais susceptibles de bénéficier de leurs activités et de leurs relations commerciales avec cette zone.

Considérations particulières liées au placement

Un certain nombre de « Mises en garde contre les risques » exposées dans le Prospectus consolidé sont applicables aux Fonds de la Famille de Fonds Invesco Funds Series 1. Pour tout Fonds ayant investi plus de 5 % de ses actifs nets en bons de souscription, le Gérant recommande que les investissements réalisés dans ce Fonds ne représentent pas une part importante d'un portefeuille donné. Il souligne que ces investissements peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs.